

# BALLE AU CENTRE

## BUSINESS | ÉTHIQUE

Julien Stahl - Mémoire de recherche - Avril 2015  
D.S.A.A Design Graphique  
Lycée Saint-Exupéry - Marseille

# SOMMAIRE

INTRODUCTION P. 04

01 - LE SPORT, COMPRENDRE SON ORIGINE  
ET CE QUI ANIME SA PRATIQUE P. 09

Une activité issue du jeu  
Sport et enjeux personnels

02- LE SPORT-SPECTACLE, UNE VISION SOUVENT  
EN DÉCALAGE AVEC L'ÉTHIQUE SPORTIVE P. 17

Le sport, un secteur économique  
Le rôle des médias

03- LE SPORT, AU SERVICE DU COLLECTIF P. 25

De la télévision à la pratique  
Le sport, des valeurs citoyennes

04- LES PRATIQUES ALTERNATIVES EN MILIEU URBAIN P. 33

L'espace public urbain  
Les pratiques sportives en ville

CONCLUSION P. 41

BIBLIOGRAPHIE P. 44

REMERCIEMENT P. 48



‘ \_\_\_\_\_ ’

# INTRODUCTION

\_\_\_\_\_

" POUR MOI, JE N'AI CONNU QUE DANS LE SPORT D'ÉQUIPE AU TEMPS DE MA JEUNESSE CETTE SENSATION PUISSANTE D'ÉSPoir ET DE SOLIDARITÉ QUI ACCOMPAGNE LES LONGUES JOURNÉES D'ÉNTRAÎNEMENT JUSQU'ÀU JOUR DU MATCH VICTORIEUX OU PERDU. VRAIMENT, LE PEU DE MORALE QUE JE SAIS, JE L'AI APPRIS SUR LES TERRAINS DE FOOTBALL ET LES SCÈNES DE THÉÂTRE, QUI RESTERONT MES VRAIES UNIVERSITÉS " '

R. GRENIER À PROPOS D'ALBERT CAMUS

Ces propos déclarés en 1959 à la télévision par Albert Camus illustrent parfaitement les raisons qui m'ont poussé à développer ce mémoire. En effet, la pratique du sport a été pour moi un cadre d'apprentissage à la fois ludique et instructif tout au long de mon parcours. À mes yeux, un certain nombre de valeurs nécessaires au bon développement de l'individu dans la société et à l'amélioration des rapports dans celle-ci peut être apportées par la pratique sportive.

Cependant, la vision du sport proposée par les médias est bien souvent en décalage avec les valeurs sociales que les éducateurs et les enseignants sportifs tentent de transmettre à travers leur discipline. En effet, la professionnalisation du sport, c'est-à-dire la rémunération du sportif, va lui permettre de se consacrer pleinement à sa discipline. En s'adonnant presque quotidiennement à son activité, le sportif professionnel acquiert dans le plus grand nombre des cas, une maîtrise de sa pratique au-dessus de la moyenne ce qui lui confère donc une dimension spectaculaire.

Au cours de l'Histoire, l'attrait de l'Homme pour le spectacle, a été vérifié à de nombreuses reprises et le sport professionnel n'échappe pas à la règle et est donc fortement médiatisé. À l'époque de la médiatisation de masse, c'est-à-dire où les médias sont capables d'atteindre et d'influencer une large audience, cette médiatisation du sport professionnel engendre une réelle économie. Des sommes extravagantes sont mises en jeu dans certaines disciplines sportives notamment par le biais du sponsoring d'événements ou de clubs sportifs par de puissants organismes qui voient dans ces pratiques et dans ces athlètes érigés au statut de véritables héros, des retombées médiatiques positives importantes. Mais ces lourds enjeux financiers et médiatiques qui dépendent en partie des résultats peuvent entraîner une pression mentale très importante sur le sportif et donnent lieu à des actes de violence, de triche et de corruption récurrents. Si le monde du sport professionnel ne se résume bien entendu pas à ces débordements, leur médiatisation vient contraster la représentation du sport et de ces valeurs notamment chez les plus jeunes.

Dans ce contexte, j'ai voulu me tourner vers la pratique du sport comme jeu, dans sa dimension la plus « désintéressée ». Là où l'activité se rapproche des formes de divertissement des animaux quand l'affrontement est un jeu où « ils éprouvent manifestement un haut degré de plaisir ou d'amusement. »<sup>1</sup> Cet état du divertissement où chacun connaît les règles du jeu et n'est soumis à aucun arbitrage ou jugement sinon celui des autres joueurs. Et pour retrouver cette dimension dans la pratique du sport chez l'Homme, il faut pour moi se pencher vers les jeux enfantins réalisés dans la cour d'école, qui se prolongent pour certains en grandissant par la pratique de sports collectifs dans la rue, des parcs, des champs... selon le cadre qui nous entoure.

<sup>1</sup> Johan Huizinga, *Homo Ludens*, p.16

Cette dimension précise du sport se retrouve parfois pratiquée dans l'espace public, si on le considère par opposition à l'espace privé. Ces lieux appartenant à tous, considérablement transformés en ce qui concerne plus particulièrement les milieux urbains par l'influence des pratiques communicationnelles contemporaines (influence des médias de masse et usage croissant des TIC<sup>2</sup>) et dont la pratique selon Raphaël Zarka<sup>3</sup> est actuellement purement commerciale et connaît donc les mêmes problèmes de pertes de valeurs que dans le sport.

<sup>2</sup> TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

<sup>3</sup> *Qui sera le maître ?*  
Film de Sylvain Robineau

Dans ce cadre où les médias de masse influent fortement sur le monde qui nous entoure et renvoient parfois une mauvaise image des valeurs sociétales du sport, la pratique du sport peut-elle contribuer à aiguïser un regard critique sur ces valeurs véhiculées ? Sur quels fondements repose l'éthique sportive ? Est-il possible d'employer la performance sportive, le jeu comme moyen de dialogue citoyen ? La pratique sportive peut-elle faire évoluer son environnement vers un lieu d'échanges sociaux plus marqué ?





'----- 01 -----'

LE SPORT, COMPRENDRE  
SON ORIGINE ET CE QUI  
ANIME SA PRATIQUE

-----

# UNE ACTIVITÉ ISSUE DU JEU'

Avant de nous intéresser au sport en tant que tel et afin de comprendre au mieux ses différentes caractéristiques, il semble important de se pencher sur une activité à propos de laquelle certains auteurs ont évoqué une relation de parenté et qui présente des similarités structurelles avec le sport : le jeu.

<sup>1</sup> David Le Breton et Patrick Schmoll, « Présentation » et « Sciences du jeu : état des lieux et perspectives », *Revue des sciences sociales Jeux et enjeux*, N° 45, 2011

<sup>2</sup> David Le Breton et Patrick Schmoll, *ibid.*

<sup>3</sup> Roger Caillois, 1958, p.123

<sup>4</sup> Roger Caillois, 1958, notes de bas de page, p.124

L'importance prise par les jeux dans notre société est indéniable. En effet, le loto, le sport, l'industrie du spectacle, du jouet et le jeu vidéo sont autant d'exemples de la visibilité grandissante des activités ludiques dans nos pratiques culturelles. Cette part grandissante du jeu dans notre contexte contemporain peut être associée aux changements sociaux liés au travail à partir de l'Après-Guerre (diminution du temps de labeur, augmentation des périodes de loisirs et des revenus facilitant ainsi l'accès à ces pratiques). Cependant ces « conditions favorables »<sup>1</sup> ne suffisent pas à expliquer « l'explosion des pratiques ludiques qui caractérise notre époque. »<sup>2</sup>

Pour aborder ce fait, il semble nécessaire d'évoquer les travaux de Johann Huizinga et Roger Caillois qui se sont interrogés sur le jeu en tant que pratique antérieure à la culture. Les thèses principalement admises jusque là par l'audience publique s'attachent plus à l'objet « jeu » ou « jouet », considérant les jeux comme « des comportements amusant et abandonnés aux enfants quand les adultes ont trouvé mieux »<sup>3</sup>. Pour Jean Giraudoux, les hommes ont « par le jeu, mimé les occupations corporelles, et morales aussi quelquefois, auxquelles la vie moderne les forçait à renoncer »<sup>4</sup>. L'écrivain illustre ses propos par des exemples telles que les armes tombées en désuétude comme l'arc, l'épée ou le bouclier devenant des jouets, ou la course à pied étant une poursuite imaginaire avec un gibier ou un ennemi.

<sup>5</sup> Johan Huizinga,  
1951, p.280

<sup>6</sup> Johan Huizinga,  
ibid. , p.280

Au contraire, pour Huizinga, « la culture, dans ses phases primitives, est jouée. Elle ne naît pas du jeu, comme un fruit vivant qui se sépare de la plante mère, elle se déploie dans le jeu et comme jeu »<sup>5</sup>. À travers ces propos, l'auteur veut nous expliquer que l'on peut retrouver une attitude ludique dans chacune des manifestations importantes que compose la vie collective : « Le culte s'épanouit dans le jeu sacré. La poésie est née dans le jeu et continue à vivre de formes ludiques. Musique et danse ont été de purs jeux. Sagesse et science se sont traduites en jeux sacrés de compétition. Le droit a dû se dégager du jeu social. La réglementation du combat armé, les conventions de la vie aristocratique ont été basées sur des formes ludiques »<sup>6</sup>. Toujours d'après lui, « sans un certain maintien de l'attitude ludique, aucune culture n'est possible » : peu importe les sociétés, la « passion agonale » de l'Homme, c'est-à-dire l'aspiration à vaincre, à dominer chez l'être humain est innée, que l'on retrouve déjà chez l'animal, structurera cette société autour d'attitudes ludiques.

Johan Huizinga va définir le jeu comme « une action ou une activité volontaire, accomplie dans certaines limites fixées de temps et de lieu, suivant une règle librement consentie, mais complètement impérieuse, pourvue d'une fin en soi, accompagnée d'un sentiment de tension et de joie, d'une conscience d'être "autrement" que dans la "vie courante" ». Roger Caillois, fortement inspiré par les travaux de Huizinga, va ajouter à sa définition que le jeu est une activité « improductive » dont l'issue est « incertaine ». De plus, Caillois va dresser une typologie des jeux composée de quatre « catégories fondamentales » (*alea*, *agôn*, *ilinx* et *mimicry*) et deux principes (*ludus* et *paida*) afin d'essayer de recenser l'ensemble des pratiques différentes que compose le jeu. Il s'agit donc pour ces deux auteurs « de définir le jeu comme une activité sociale et de l'orienter vers des problématiques anthropologiques, sociologiques, voire historiques, traitant de l'organisation de l'espace social »<sup>7</sup>. Leurs théories permettent donc, non pas de réfléchir sur les jeux en tant qu'objets matériels, mais sur les rapports étroits entre le jeu et la société.

<sup>7</sup> Laurent Di Filippo,  
« Contextualiser les  
théories du jeu de Johan  
Huizinga et Roger  
Caillois », *Questions de  
communication*, n°25,  
2014, p. 281-308

<sup>8</sup> MMO : *Massiv Multiplayer Online Game* (jeux en ligne massivement multijoueurs)

Aujourd'hui, ces définitions peuvent être remise en cause, notamment avec l'arrivée de nouvelles formes de jeux tel que le jeu vidéo, qui va permettre par exemple dans les MMO<sup>8</sup> de jouer dans l'espace d'une partie qui ne termine jamais, entretenant ainsi une séparation floue entre jeu et réalité, mais aussi l'apparition du terme de « jeu-sérieux », qui va élargir à des fins pédagogique, informative, communicationnelle, marketing, idéologique ou d'entraînement ces activités ludiques.

Les thèses actuelles quant à elles distinguent « *le jeu* » (*play*) et « *un jeu* » (*game*) que l'on peut assimiler à un jouet, aux règles, à la structure constituée. Les thèses des « phénoménologues » insistant sur le rôle du joueur, s'opposent à celles des « structuralistes » insistant sur le rôle des jeux (et de leur logique interne).

<sup>9</sup> Johan Huizinga, 1951, p.16

Peu importe les raisons qui nous poussent à jouer : « un excédent de vitalité », « un penchant inné à l'imitation », « un besoin de détente », « un exercice préparatoire à l'activité sérieuse que la vie exigera », « s'exercer à la maîtrise de soi »<sup>9</sup>, on retrouve des traces du jeu dans toutes les sociétés et à toutes les époques. De plus, le jeu semble prendre de l'importance dans nos sociétés contemporaines par sa considération non plus comme un passe-temps enfantin dénué de sens, mais comme une activité aux multiples facettes. L'une des parts du jeu s'étant le plus développé ces dernières années est le sport que nous allons évoquer plus en détail ensuite.

# SPORT ET ENJEUX PERSONNELS

Comme évoqué précédemment, Roger Caillois a voulu réaliser dans son ouvrage une classification englobant tous les types de jeux. La catégorie qui va nous intéresser dans le cas du sport est celle de l'*agôn*, qui repose selon l'auteur sur la notion de compétition, « c'est-à-dire comme un combat où l'égalité des chances est artificiellement créée pour que les antagonistes s'affrontent dans des conditions idéales, susceptible de donner une valeur précise et incontestable au triomphe du vainqueur »<sup>1</sup>. Les jeux de type agônal reposent donc sur la volonté de l'Homme de montrer sa supériorité dans un domaine bien particulier, à travers un jeu régi par des règles visant à garantir une équité de départ. Une fois de plus, on retrouve déjà chez certains animaux des rencontres similaires ou la volonté n'est pas de « causer un dommage sérieux à son rival, mais de démontrer sa propre supériorité »<sup>2</sup> en ne dépassant pas certaines limites et parfois même en respectant un espace d'affrontement en dehors duquel il n'y a plus de luttes.

<sup>1</sup> Roger Caillois,  
1958, p. 50

<sup>2</sup> Roger Caillois,  
1958, p. 55

Cependant, donner une définition précise d'une activité qui, comme le jeu, est en pleine expansion et prend des formes très différentes selon les époques et les cultures n'est pas chose facile (voir annexe, classification d'Isabelle Quéval). D'un point de vue étymologique d'après le *Trésor de la langue française*, ce mot désormais international, apparaît comme un anglicisme dans la langue française en 1828. En anglais, le mot est employé depuis le XV<sup>e</sup> siècle au sens de « amusement, passe-temps, jeu, distraction » et plus particulièrement « distraction de plein air à base d'exercice physique ». Ce terme est originaire de l'ancien français *deport* au sens de « plaisir, divertissement ». Dans ce même ouvrage, il est défini de la manière suivante :

<sup>3</sup> D'après le Trésor de la langue française

### SPORT<sup>3</sup>

1. Au sing. Activité physique, le plus souvent de plein air et nécessitant généralement un entraînement, qui s'exerce sous forme de jeu ou de compétition, suivant des règles déterminées ; p. méton., pratique de cette activité.
2. Au sing. ou au plur. Forme spécifique que prend cette activité physique, considérée comme une discipline autonome ayant ses règles, son organisation, son entraînement, ses codes, ses valeurs.

Si, d'un point de vue étymologique, on retrouve cette condition essentielle à la pratique du sport, également présente comme nous avons pu le voir précédemment dans le cas du jeu, de « plaisir », de « divertissement », la définition actuelle du *Trésor de la langue française*, n'en fait plus mention, préférant s'attarder sur les notions de compétition s'appuyant sur des performances physiques ainsi que sur l'institutionnalisation de la pratique.

Ces notions de « plaisir », de « loisir » semblent pourtant être l'un des premiers facteurs de la pratique sportive contemporaine en France. En effet, d'après les résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France menée par le ministère des Sports, parmi les 89% des personnes âgées de quinze ans ou plus ayant déclaré avoir pratiqué une activité physique et sportive lors des douze derniers mois, « plus des deux tiers des pratiquants ne sont pas adhérents d'une structure (association ou club privé marchand) ». Les principales activités sont la marche, la natation, le vélo ainsi que le jogging et le footing. La pratique de ces sports en particulier reflète les principales motivations des Français à savoir : le loisir, la détente et l'entretien physique. De plus, lorsqu'on interroge les pratiquants sur les motivations de leur pratique sportive, 80 % d'entre eux citent la santé, la convivialité, et l'engagement physique dans une moindre mesure, contre seulement 20% de pratiques tournées vers la compétition. La motivation principale étant pour les pratiquants la santé (bien-être, exercice et entretien physique, « être bien dans sa peau ») et ceci, peu importe le type de pratique.

<sup>4</sup> « un esprit sain dans un corps sain »

<sup>4</sup> D'après l'INSERM, Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale, « Activité physique », *Inserm.fr*, Février 2015

Dans l'antiquité déjà avec la fameuse doctrine du poète Juvénal : « *Mens sana in corpore sano* » <sup>4</sup> ou d'autres textes d'Hippocrate ou Aristote l'emploi de la pratique sportive était considérée comme un facteur d'équilibre. Et de nos jours, l'apport bénéfique de la pratique d'une activité physique et sportive régulière et adaptée à ses capacités n'est plus à prouver. Les études scientifiques modernes ont en effet démontré que « la pratique d'une activité modérée (au moins 3 heures par semaine) ou d'une activité intense (au moins 20 minutes trois fois par semaine) diminue ainsi de 30 % le risque de mortalité prématurée. La pratique régulière d'un sport améliore le bien-être émotionnel, le bien-être physique, la qualité de vie et la perception de soi. Il est également montré que la qualité de vie des malades chroniques se trouve améliorée, ainsi que celle de certaines catégories de handicaps, lorsque l'accompagnement est satisfaisant. » <sup>5</sup>

La place du jeu et donc du sport est une part importante et grandissante de notre mode de vie contemporain. Les réformes d'Après-Guerre qui vont faciliter l'accessibilité aux loisirs, mais aussi les avancées de la recherche scientifique qui vont achever de démontrer les bienfaits d'une activité physique pour la santé ainsi que la volonté pour les sportifs de coller aux canons esthétiques contemporains, sont autant de raisons qui peuvent expliquer la volonté d'une pratique sportive d'un point de vue personnel. Nous nous intéresserons plus tard aux raisons de la pratique et aux effets sociaux du sport. Mais avant cela, nous allons nous pencher sur la dimension économique qu'a prise le sport au cours des dernières années.





'----- 02 -----'

LE SPORT-SPECTACLE,  
UNE VISION SOUVENT  
EN DÉCALAGE AVEC  
L'ÉTHIQUE SPORTIVE

-----

# LE SPORT, UN SECTEUR ÉCONOMIQUE

Aujourd'hui le sport ne représente plus uniquement une activité ludique ou de bien-être, mais un véritable secteur économique à part entière. En effet, selon Jean-François Bourg, économiste du sport, on estime à 700 milliards d'euros le chiffre d'affaire que dégagerait le sport en 2013, ce qui représente 3% du commerce mondial. Cette activité est l'équivalent dans les pays développés du secteur automobile ou textile, par exemple, avec environ 2% de la richesse nationale produite<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Xavier Deleu, Yonathan Kellerman, *Sport : Le revers de la médaille*, 2014

La demande de sport repose sur six catégories de biens et services : « les pratiques sportives, les articles (équipements) de sport, le spectacle sportif, les émissions et les retransmissions sportives télévisées, les paris sportifs et la presse sportive. »<sup>2</sup> Mais cette industrie du sport repose principalement sur quelques milliers d'athlètes professionnels<sup>3</sup> dans chaque pays et les rentrées d'argent profitent à tous les acteurs économiques qui envahissent les stades de sport tel que les actionnaires, les sponsors, les équipementiers ou les diffuseurs.

<sup>2</sup> Wladimir ANDREFF, « SPORT (Histoire et société) - Économie »

<sup>3</sup> D'après le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, sont considérés comme sportif professionnel, les athlètes « qui évoluent au plus haut niveau de leur discipline et qui vivent des revenus issus de leur pratique sportive » qu'ils soit salariés et régis par une fédération, ou en tant que travailleur indépendant.

Si déjà lors de l'Antiquité, les cités accordaient des avantages importants à leurs champions et que ceux-ci avaient l'opportunité de gagner de l'argent lors de certaines compétitions, c'est au XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre que va réellement naître le sport professionnel. En effet, certains coureurs à pied, boxeurs et surtout footballeurs avec la création en 1888-1889 du premier Championnat d'Angleterre professionnel, vont pouvoir vivre de leurs exploits sportifs. En France, le sport professionnel n'apparaît que plus tard, le mouvement sportif se développe en effet d'abord selon le modèle prôné par le CIO<sup>4</sup> fondé par Pierre de Coubertin, se basant sur l'amateurisme, censé préserver le sport des intérêts mercantiles. Mais en 1981, le CIO va finir par accepter le principe de la professionnalisation et en 1985 « il met en œuvre l'exploitation commerciale des jeux

<sup>4</sup> CIO : Comité International Olympique

<sup>5</sup> Pierre LAGRUE,  
«SPORT (Histoire et  
société) - Sport et argent»

Olympiques»<sup>5</sup>. Les années 80 marquent donc la véritable arrivée massive de l'argent dans le sport et depuis, tous les sports ou presque se sont professionnalisés.

Cependant, il existe de très grandes disparités et tous les sports ne bénéficient pas du même intérêt économique. Certains sports vont plus attirer les investisseurs que d'autres : les sports populaires, tel que le football en Europe principalement. En ces temps de crises économiques, il n'est en effet pas rare d'entendre de vives critiques envers les sommes pharaoniques que déboursent certains clubs de football notamment pour acheter ou rémunérer ses joueurs. Mais à l'intérieur même de cette discipline, il existe des disparités relativement marquées. En effet, certains championnats, jugés de meilleure qualité, attirent de plus nombreux sponsors et médias qui vont y injectent plus d'argent. À l'intérieur de ces championnats, vont s'ajouter des inégalités financières entre les différentes équipes et au sein de ces équipes entre les joueurs. Seules les stars bénéficient donc de ces sommes colossales, liées à «l'économie de la célébrité», selon la formule de Jean-François Bourg. « En 2012, le salaire net mensuel moyen d'un footballeur de Ligue 1 se montait à 34 650 euros [...] alors que le salaire mensuel brut du Suédois du Paris-Saint-Germain Zlatan Ibrahimovic se monte à 1,25 million d'euros. En outre, les sports moins médiatiques que le football rémunèrent nettement moins leurs champions. Par exemple, un handballeur de Division 1 touchait en moyenne 5 966 euros brut par mois en 2012. »<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Pierre LAGRUE, Ibid.

Si l'argent n'est pas distribué de manière égale dans les différents sports, il est bel et bien présent, car les actionnaires et sponsors des clubs ou événements sportifs voient dans cette pratique un nouveau moyen de communication universelle. Celui-ci permet de se détacher des nationalités et des religions et donc de toucher le plus grand nombre. L'économie devait être un moyen de développement du sport, mais est devenue la finalité première du sport professionnel. En effet, pour Jean-François Bourg la nouvelle équation du sport business serait « arrivée de capitaux = attente de retour sur investissement = obligation de performance »<sup>7</sup>. Mais cette obligation

<sup>7</sup> Xavier Deleu,  
Yonathan Kellerman,  
*Sport : Le revers de la  
médaillon*, 2014

de performance liée à des intérêts capitalistes est un véritable danger pour l'essence même du sport. Ainsi, en 2004, le Service central de prévention de la corruption français indiquait déjà que « compte tenu des enjeux financiers en cause, les risques de fraudes et de corruption ainsi que l'utilisation du sport comme vecteur de blanchiment d'argent sale se multiplient. »<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Pierre LAGRUE, Ibid.

Ce développement économique du sport, et toutes les problématiques que cela entraîne, n'aurait pas été possible sans le poids des médias. En effet, depuis les origines du sport professionnel, jusqu'à l'ère de médiatisation de masse que nous traversons aujourd'hui, sports et médias se sont nourris mutuellement pour se développer. C'est ce lien, ainsi que les effets de la médiatisation du sport sur la société que nous allons principalement développer ensuite.

# LE RÔLE DES MÉDIAS

Comme brièvement évoqué précédemment, les médias et notamment la télévision ont toujours eu un rôle à jouer dans le développement du sport et de son économie. En effet, les droits de retransmission versés par les chaînes de télévision fournissent une part croissante des revenus des institutions sportives. Dans un même temps, le sport offre des audiences très importantes à ces chaînes qui vont leur permettre de vendre aux marques des écrans publicitaires<sup>1</sup> à des sommes très importantes et variant selon l'importance de l'événement et donc l'audience.

<sup>1</sup> Temps d'antenne à la télévision réservé à un enchaînement de messages publicitaires.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, le journal *l'Auto* (ancêtre de *l'équipe*), va être à l'origine de la création du Tour de France cycliste, mais aussi plus tard de la Coupe d'Europe de football (1955) ou de la Coupe du monde de ski alpin (1967) dans le but d'augmenter ses ventes en proposant à ses lecteurs de nouvelles compétitions. Mais c'est dans les années 80, avec la « diversification du paysage audiovisuel »<sup>2</sup> que l'offre sportive va prendre un réel tournant. On passe de 5 600 heures d'émissions sportives par an en 1988 à 100 000 heures en 2010, dont 2 000 heures par des chaînes gratuites et 98 000 heures par des chaînes payantes. En ce qui concerne les retransmissions sportives, les organisateurs d'événements sportifs se retrouvent en situation de monopole et les chaînes de télévision vont devoir enchérir pour acquérir les droits (exclusifs ou non) de diffusion des compétitions. C'est donc dans ces mêmes années que les droits de retransmission vont fortement augmenter pour les compétitions majeures. En effet, « Les droits de retransmission télévisée des jeux Olympiques d'été, qui se montaient à 1,2 million de dollars en 1960 (Rome), atteignaient 87 millions de dollars en 1980 (Moscou), puis explosaient pour se situer à 2,240 milliard de dollars en 2012 (Londres) »<sup>3</sup>. Il en est de même pour toutes les

<sup>2</sup> arrivée des premières chaînes commerciales privées en 1986 en France et par la même occasion de la publicité à la télévision.

<sup>3</sup> Pierre LAGRUE, « *SPORT (Histoire et société) - Sport et argent* »

compétitions d'envergures : coupes du monde de football, principaux championnats européens de football et de rugby, championnats du monde de formule 1. Cependant, tous les sports ne procurent par la même attente populaire que le football, par exemple, et vont donc être moins intéressants d'un point de vue financier pour les médias et les sponsors qui vont donc y investir moins d'argent. En effet, « le football mobilise 400 heures d'antenne en 2005, soit 32 % des retransmissions sportives. »<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Storytelling, tronçonnages et peopolisation : petit inventaire du sport à la télévision

Ces sports, avec un moindre impact médiatique, ont au moins la possibilité d'éviter certaines dérives que peut entraîner une couverture importante (en plus de celles causées par l'argent évoquées précédemment). En effet, les règles de certaines pratiques vont être modifiées pour s'adapter au « format » télévisuel (instauration du tie-break en tennis en 1971, du rally point system en 1998 pour le volley-ball). Au delà de l'impact sur la façon de jouer, les médias vont s'immiscer dans l'organisation même des compétitions, en imposant le déroulement de certaines épreuves à des heures précises pour satisfaire les téléspectateurs Européens ou Américains au détriment de toute logique sportive. On peut notamment évoqué l'exemple du mondial de football 1986, où certains match ont eu lieu à midi, au plus fort de la canicule, pour pouvoir être diffusé dans la soirée en Europe.

<sup>5</sup> Laura Guien, « *Pourquoi le football continue d'attirer les foules malgré les scandales ?* »

<sup>6</sup> La méritocratie est un système de gouvernance ou d'organisation qui tend à promouvoir les individus dans la société en fonction de leur mérite démontré par leur investissement dans le travail, effort, intelligence, qualité ou aptitude.

<sup>7</sup> Roger Caillois, 1958, p.50

Mais, malgré ces dérives et le coût grandissant des moyens d'entretenir sa passion pour le spectacle sportif (augmentation du prix des billets, des abonnements, des produits dérivés), l'attrait des (télé)spectateurs pour les grandes compétitions est toujours plus important. D'après l'anthropologue Christian Bromberger, « le football synthétise les conditions de réussite de notre monde contemporain. Pour réussir dans un match, il faut du talent individuel, de la solidarité, de la chance, un peu de triche aussi... comme dans la vie ! »<sup>5</sup> Et le football, comme d'autres sports, en nous présentant des champions partis de rien et arrivés au sommet, propose « le reflet d'un idéal de société méritocratique<sup>6</sup> ». Cet idéal, correspond à « l'égalité des chances »<sup>7</sup> dont nous parle Roger Caillois, lorsqu'il nous définit une des catégories fondamentales du jeu, « l'agôn » dont

font partie les pratiques sportives. Pour la psychologue Claire Carrier, psychiatre spécialiste du sport de haut niveau, le football ainsi que les autres pratiques sportives populaires serait « le dernier espace social de civilisation de nos sociétés. »<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Laura Guien, « Pourquoi le football continue d'attirer les foules malgré les scandales ? »

<sup>9</sup> Storytelling, tronçonnages et peopolisation : petit inventaire du sport à la télévision

<sup>10</sup> Littéralement art de raconter des histoires, traduit en français par communication narrative. Consiste à communiquer par l'intermédiaire d'une histoire ou de plusieurs histoires emblématiques de la marque, pour capter l'attention du consommateur et créer une connexion émotionnelle avec la marque.

Ce phénomène d'identification à une équipe ou à un athlète peut expliquer les émotions que procure les affrontements sportifs de par leur scénario mêlant suspens et incertitude. Concients de l'empathie que réclament les téléspectateurs, Jean-François Diana<sup>9</sup> évoque comment les médias et notamment Jean-Paul Jaud (premier réalisateur des matchs de ligue 1 chez canal +, issu d'une formation cinématographique) vont récupérer les codes du « storytelling »<sup>10</sup> pour les adapter au déroulement d'une partie. De plus, les caméras ne vont plus uniquement s'attacher à filmer la partie, ils vont filmer en amont et en aval de l'affrontement entre deux équipes. De la préparation du match pendant la semaine, jusqu'aux célébrations de la victoire, tous les acteurs du spectacle sportifs, joueurs, entraîneurs, supporters, etc. font partie de cette grande scénarisation d'une partie.

Ce principe de « storytelling » est également appliqué aux sportifs, qui sont entrés dans une phase de « peopolisation », leurs à-côtés (attributs esthétiques, frasques sexuelles, insultes, attrait de l'argent, etc.) sont mis en avant à la fois par la presse spécialisé et généraliste mais aussi par les médias à sensations. L'image des sportifs va également être récupérée dans des campagnes publicitaires par des marques dont les valeurs s'éloignent fortement de celle de l'idéal sportif. Ces éléments de la sphère privée prennent une importance telle que l'on peut se demander s'ils influent sur les jeunes spectateurs qui sont confrontés à des pratiques sportives régulières dans leur cadre scolaire voire extra-scolaire ? Le sportif doit-il avoir des contraintes d'exemplarités ?





'--- 03 ---'

LE SPORT,  
AU SERVICE  
DU COLLECTIF

-----

# DE LA TÉLÉVISION À LA PRATIQUE

Pour Rosarita Cuccoli, secrétaire générale de l'Association International des Journaux Sportifs (IASN), les médias et notamment la presse sportive sont des armes à double tranchant. En effet, selon elle, la presse serait un « miroir actif » de la société surtout dans le cas de la presse sportive qui est « LE lien-clé » entre les supporter et les événements sportifs. « La presse est souvent blâmée pour surexposer la violence sous toutes ses formes »<sup>1</sup>. En mettant en lumière des actes racistes ou violents par exemple, des sportifs ou de tous les acteurs qui les entourent, les médias possèdent une arme à double tranchant : les côtés négatifs du sport sont mis en avant mais cela peut permettre de les utiliser comme contre-exemple.

<sup>1</sup> Rosarita Cuccoli,  
« La presse sportive :  
le "miroir actif" »

Ce constat ne s'applique pas uniquement à la presse sportive, mais à tous les médias quelque soit le sujet traité. Cependant, la part très importante de reportages et de retransmissions sportives dans les médias ainsi que le phénomène d'identification fort aux sportifs de hauts niveaux notamment chez les jeunes nécessitent de prendre du recul vis à vis du sport tel qu'il est montré à la télévision. En effet, pour Christian Pociello, docteur d'État des lettres et sciences humaines, la fascination qu'exercent certaines disciplines sur leurs supporters est lié à de « curieux processus d'identification »<sup>2</sup>. Toujours selon lui, les sports collectifs de confrontation symbolisent « les traits les plus notables de la société (ou de la communauté) qui les produit et devant laquelle ils sont littéralement mis en "jeu" et en scène », la division du travail et la répartition claire des rôles dans une équipe en font un « microcosme<sup>3</sup> social ». De plus, la stylisation du jeu collectif des équipes peut fortement renvoyer à des identités locales ou nationales : en effet, le « football à la brésilienne » se détache du « catenaccio à l'italienne ». Ce constat se fait également à l'échelle de l'équipe, à l'intérieur de laquelle chaque joueur va également

<sup>2</sup> Christian POCIELLO,  
« SPORT (Histoire et  
société) - Sociologie »

<sup>3</sup> Image réduite du monde,  
de la société.

<sup>4</sup> « *L'enfant au spectacle du sport* », en jeu une autre idée du sport

avoir un style de jeu propre, ce qui élargit « encore la gamme du potentiel d'identification d'un public hétérogène ». Pour le pédopsychiatre Stéphane Clerget : « les enfants ont besoin de supports d'identification pour grandir. C'est un moteur qui les tire vers le haut. À un âge où ils aiment particulièrement exercer leurs compétences motrices, le sportif leur apparaît logiquement comme un exemple à suivre »<sup>4</sup>. Mais, comme nous avons pu l'évoquer, les dérives du sport et des sportifs sont presque autant médiatisées que leurs exploits. De plus, le sportif n'est plus uniquement médiatisé pour ses performances sportives, « il est aussi médiatisé en raison de son côté glamour, des sommes extravagantes qu'il gagne, voire de ses frasques ou mésaventures amoureuses. »<sup>5</sup>

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Xavier Deleu, Yonathan Kellerman, *Sport : Le revers de la médaille*, 2014

On peut donc à juste titre se demander ce que retiennent les enfants de ce spectacle sportif régulièrement en opposition avec les valeurs du sport que l'on leur enseigne. L'une des constatation qui semble en découler et qui attriste Jean-Pierre Papin, ancienne gloire de l'équipe de France et de l'OM notamment, est que les joueurs ont changé, ils ne pratiquent plus un sport, ils font un « boulot », ils sont là pour gagner de l'argent, pas des titres.<sup>6</sup> Stéphane Clerget réalise le même constat, « J'en vois de plus en plus qui envisagent sérieusement de faire du foot leur métier, et de plus en plus de parents qui jugent cela acceptable, voire qui les encouragent dans cette voie. Il me semble qu'ils y perdent la dimension ludique du sport et une certaine insouciance. Tout est pris très au sérieux, par les enfants comme par les adultes. La conséquence, c'est que l'enfant ou l'adolescent cherche avant tout à se faire remarquer et devient de plus en plus individualiste. »<sup>7</sup> De plus, pour Fabien Ollier, professeur d'EPS proche du Mouvement critique du sport « Le sport spectacle exerce une influence désastreuse sur les jeunes » et pour Frédéric Hamelin, rédacteur en chef de Foot citoyen magazine, les comportements négatifs de certains athlètes de haut niveau sert de caution aux plus jeunes pour mal se comporter sur le terrain.

<sup>7</sup> « *L'enfant au spectacle du sport* », en jeu une autre idée du sport

Au contraire, Philippe Kinosky, éducateur bénévole de l'école de foot d'un petit village d'Essonne et Véronique Bury, élue nationale et animatrice Usep, trouvent que leurs jeunes sportives ne s'inspirent que très peu de ce qu'ils voient à la

télévision. Au contraire pour l'enseignante, « Les enfants ne supportent pas la transgression de la loi. Quand ils voient des champions mal se conduire sur le terrain, cela les choque et les scandalise. Ils n'admettent pas que des adultes ne se conforment pas à ce qu'on exige d'eux-mêmes ! ». Il semblerait donc que l'impact du sport spectacle soit variable d'un enfant à l'autre, comme en témoigne l'étude menée par le sociologue Pascal Duret qui a recueilli les réactions de 900 collégiens sur le tristement célèbre « coup de boule » de Zidane lors de son dernier match en finale de la coupe du monde 2006. En moyenne 53 % des collégiens le critiquent mais 43 % l'approuvent. Il semblerait que les enfants pratiquant un sport soient plus apte à se détacher de l'image de modèle de Zidane : 56 % de ceux qui font du sport en dehors du collège réproouvent le coup de boule, contre 41,5% parmi ceux qui n'en font pas. Comme le souligne l'auteur de cet article, ces chiffres ne suffisent pas à ériger une loi mais nous donne l'idée qu'une pratique sportive peut aider à avoir un regard plus critique du sport de haut niveau.

Véronique Bury, ancienne journaliste de l'équipe, précise que : « les valeurs du sport existent, leur perversion existe aussi. C'est précisément le rôle de l'éducateur d'aider les jeunes à faire la part des choses ». Il me semble donc nécessaire de nous tourner ensuite vers la pratique du sport dans un cadre éducatif afin de comprendre en quoi elle est un vecteur de transmission pour les jeunes sportifs amateurs.

# LE SPORT, DES VALEURS CITOYENNES

Comme évoqué précédemment, l'argent et la médiatisation de certaines dérives des pratiques sportives professionnels ont pu pervertir les valeurs du sport. Mais, les champions restent des modèles et ils ne transmettent pas toujours des valeurs négatives. En effet, on peut citer l'exemple du navigateur Vincent Riou, qui dans le cadre du *Vendée Globe 2013* s'est dévoué pour porter secours à Jean Le Cam. Cette aventure sportive, porteuse d'une morale, illustre parfaitement les valeurs positives que peut également transmettre le sport professionnel. C'est pourquoi il semble nécessaire que les éducateurs, enseignants, parents voire même les médias transmettent, commentent les images issues du sport professionnel avec plus de considération pour les actions exemplaires des sportifs.

« La première mission de l'école, rappelle l'ancien président Nicolas Sarkozy dans une lettre adressée en 2012 à Robert Lecou député de l'Hérault, est d'instruire, de transmettre des connaissances et des savoirs. Cet objectif est au cœur de toutes les réformes conduites ces dernières années. Mais l'école doit aussi éduquer, faire partager à tous les règles de vie en commun et les valeurs de la République. Le sport peut jouer dans ce contexte un rôle absolument déterminant. Il participe en effet des mêmes valeurs que l'école : dépassement de soi, goût de l'effort, respect de l'autre et des règles, esprit d'équipe,... Il contribue aussi à développer l'esprit d'initiative et de responsabilité, tout comme le sens de l'engagement. Enfin le sport peut être un facteur particulièrement efficace d'équilibre et de santé et un formidable vecteur de réussite scolaire pour de nombreux élèves. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le sport à l'école et le sport scolaire, Rapport parlementaire établi par Robert Lecou

L'intérêt des acteurs publics pour le développement du sport à l'école notamment apparaît ici comme une évidence et une nécessité. On peut se reporter aux valeurs que posent l'Académie des Sports, qui « partage, couronne et diffuse le rôle formateur

<sup>2</sup> Présentation de l'Académie des Sports sur leur site internet

du sport et son action positive dans tous les domaines de la vie »<sup>2</sup>. Ces repères éthiques et moraux fixés pour les sportifs et l'opinion publique sont au nombre de cinq :

- La loyauté : être fair-play, ne pas tricher, rejeter la corruption et le dopage
- Le respect des règles, de l'arbitrage, de l'adversaire, du public et de l'environnement
- Le contrôle de soi
- Le dépassement de soi, c'est-à-dire un sentiment d'accomplissement, de réussite par l'amélioration de ses performances
- La joie dans le sport qui procure des sensations susceptibles de dépasser l'intensité de celles de la vie courante.

<sup>3</sup>, Académie des sports, « Affirmer les valeurs du sport »

Ces règles<sup>3</sup>, synthétisent l'affirmation profondément enracinée dans la pratique sportive basée sur le respect de repères éthiques, qui ne représentent pas un frein mais à l'inverse un champ de liberté pour s'épanouir et se dépasser soi-même.

<sup>4</sup> Le sport à l'école et le sport scolaire, Rapport parlementaire établi par Robert Lecou

Il s'agit donc pour l'école, de « former par la pratique scolaire des activités physiques sportives et artistiques (APSA) un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué »<sup>4</sup>. Mais son rôle est également de rendre accessible le monde sportif à tous les enfants. En effet, l'accès aux activités sportives se trouve être variable selon les caractéristiques sociales (l'âge, le sexe, le revenu, le diplôme possédé et la catégorie socioprofessionnelle notamment). Les cours d'EPS<sup>5</sup> ont donc pour vocation de faire découvrir à tous des pratiques sportives culturellement variées (base ball, voile, ultimate) dans un cadre éducatif et donc gratuit. C'est aussi le rôle des Associations Sportives telles que l'UNSS<sup>6</sup> et l'USEP<sup>7</sup>, qui proposent à moindre coût des activités sportives aux élèves en dehors des horaires scolaires.

<sup>5</sup> Éducation Physique et Sportive

<sup>6</sup> Union National du Sport Scolaire

<sup>7</sup> L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

En dehors du cadre de l'école, les acteurs publics souhaitent également lutter contre les inégalités d'accès à la pratique du sport, notamment pour les plus défavorisés. C'est depuis les émeutes survenues à l'été 1981 dans la banlieue lyonnaise, qu'on relève la mise en place de divers services d'animation et de loisirs destinés aux jeunes des quartiers en difficultés.

<sup>8</sup> « *Le sport pour tous : une mission de service public* », [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

« Les politiques sportives ont aussi pour objectif le soutien de projets facilitant l'accès à la pratique sportive régulière de publics confrontés à des difficultés sociales : femmes, handicapés et personnes en difficulté d'insertion »<sup>8</sup>. En effet, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, mène des politiques spéciales notamment pour le développement de la pratique féminine du sport, qui reste, malgré une augmentation, nettement en retrait par rapport à celle des hommes. De plus, les femmes occupant un poste dans le monde sportif occupent en moyenne des postes moins importants que les hommes. En plus de la charte « Pour l'égalité des hommes et des femmes, la France s'engage » élaborée par l'ensemble des ministères, le Comité national olympique et sportif français et le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, reconduit chaque année les concours nationaux et régionaux *Femmes et sport*, pour la promotion de l'image, de la place et du rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités.

Dans le but d'atténuer la dimension dévalorisante du sport entretenue par l'appât du gain et l'acharnement médiatique, pratiquer l'activité sportive dans le respect des règles éthiques serait la meilleure attitude à adopter.

Nous allons ensuite nous intéresser à la pratique du sport en dehors des cadres institutionnels.





'----- 04 -----'

LES PRATIQUES  
ALTERNATIVES  
EN MILIEU URBAIN

-----

# L'ESPACE PUBLIC URBAIN

Depuis quelques années, de nouvelles formes de pratique sportive émergent dans nos villes. Avant de nous intéresser à ces pratiques, nous allons nous pencher sur le cadre dans lequel elles se développent : l'espace urbain. Celui-ci est confronté aux mêmes problématiques que le sport. En effet, la dimension négative de l'argent et de la volonté capitaliste encrée dans notre société s'appliquent également à la ville et à ses espaces publics.

La notion d'espace public a été popularisée par Habermas dans les années 60 pour définir « la sphère intermédiaire qui s'est constituée historiquement, au moment des Lumières, entre la société civile et l'État. C'est le lieu, accessible à tous les citoyens, où un public s'assemble pour formuler une opinion publique »<sup>1</sup>. Dominique Wolton, quant à lui essaye « de caractériser et de comprendre le rôle de l'Espace Public dans une démocratie de masse. C'est-à-dire un espace beaucoup plus large qu'autrefois, avec un nombre beaucoup plus grand de sujets débattus, d'acteurs intervenant publiquement, une omniprésence de l'information, des sondages, du marketing et de la communication ». Selon lui, cet espace serait « symbolique » et reposerait sur la possibilité pour des individus de construire leurs opinions par « l'intermédiaire des informations et des valeurs, puis de leurs discussions. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> « Espace public », Dominique Wolton

<sup>1</sup> Idem

Pour Antoine Fleury, géographe, chargé de recherches au CNRS, « l'espace public est un terme polysémique qui désigne un espace à la fois métaphorique et matériel. Comme espace métaphorique, l'espace public est synonyme de sphère publique ou du débat public. Comme espace matériel, les espaces publics correspondent tantôt à des espaces de rencontre et d'interaction sociales, tantôt à des espaces géographiques ouverts au public, tantôt à une catégorie d'action »<sup>3</sup>. Toujours

<sup>3</sup> « Espace public », Antoine Fleury

d'après lui, si ces espaces ont d'abord été rattachés au domaine public, aujourd'hui, le terme désigne différents types d'espaces fréquentés par tous. En effet, des lieux ouverts appartenant au secteur privé tels que les centres commerciaux, bar, restaurants qui sont aujourd'hui considérés comme des espaces publics.

Aujourd'hui, les villes représentent 2% de la surface globale de la terre. Pourtant plus de la moitié de la population mondiale habite dans des espaces urbains et la tendance pour les années futures semble continuer dans la même direction : dans 50 ans, 70% de la population sera citadine d'après les estimations. Devant cette forte urbanisation et l'impact écologique que représente les villes (75% de la consommation d'énergie et 80% des émissions de CO2 mondiales proviennent des villes, notamment dans les pays en voie de développement), celles-ci se construisent d'après un processus descendant, c'est-à-dire qu'elles sont construites de toutes pièces dans le but d'être le plus fonctionnel, écologiques et autonomes possible. Ce modèle se développe en opposition à la structure ascendante, qui a dominé la construction de nos villes depuis l'Empire Romain, à savoir que seules les infrastructures de base étaient fournies par les états et chaque citoyen apportait ensuite sa pierre à l'édifice.

Ces nouvelles villes bâties de toutes pièces en une vingtaine d'années de manière hyperrationnelle par des pays tels que les Émirats, la Chine, la Corée, l'Arabie Saoudite ou la Russie par exemple, s'appuient fortement sur les nouvelles technologies et les *datas*<sup>1</sup> pour se diriger vers plus de fonctionnalisme dans la gestion des flux (de populations, de services, de biens) notamment. Cependant, la construction de ces « smart cities hyperconnectées » sont tout d'abord de véritables expérimentations à l'échelle 1 et dans un contexte où les TIC sont en constant progrès. On peut se demander si le rythme d'obsolescence de ces technologies ne sera pas trop rapide pour des villes dont la construction repose sur des sommes très importantes. Ces investissements trop importants pour les états sont en partie supportés par des acteurs du secteur privé, principalement de grandes entreprises qui s'occupent donc de collecter et de gérer les données des citoyens.

<sup>1</sup> Une donnée (ou *data*, terme anglais) est une description élémentaire d'une réalité. C'est par exemple une observation ou une mesure

Ce constat peut également se faire pour des villes plus anciennes du Vieux continent tel que Montpellier qui a signé un contrat avec IBM en juin 2014 pour en faire une « ville intelligente » ou Londres qui travaille sur l'optimisation de ces flux via par exemple la signalétique du métro qui va permettre de diriger par des chemins plus ou moins longs les utilisateurs afin de désengorger les quais trop fréquentés et prévoir la circulation des métros selon les lignes.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> « Les villes du futur », série documentaire arte

D'autre part, d'après Arnaud GASNIER, notre espace public urbain serait en mutation. Il s'agirait à travers la multiplication des caméras de surveillance, des lois anti-mendicité, des interdictions municipales de marcher et de s'allonger sur les pelouses d'un jardin public, « d'aménager et de fréquenter un espace public animé mais préservé de tout danger ou risque, un espace asocial déconnecté de l'action et de la réaction pourvu qu'il soit lisse et esthétiquement beau. »<sup>6</sup> De plus, une partie de la population est en demande de ce contrôle social plus strict « comme si l'imprévisible, la différence, le non maîtrisable n'avaient plus leur place dans nos sociabilités. » Ce qui explique la multiplication des espaces collectifs à gestion privée, accessibles et ouverts aux publics sous condition de respecter les règles d'usage en vigueur.

<sup>6</sup> « De nouveaux espaces publics urbains ? Entre privatisation des lieux publics et publicisation des lieux privées », Arnaud Gasnier

Cette part grandissante du secteur privé dans nos espaces urbains entraîne une diminution des espaces publics et par conséquent leurs contrôles par des acteurs privés. Dans ce contexte, il semble d'autant plus important pour les citoyens de se réapproprier la ville à des fins moins pratiques et économiques.

Nous verrons ensuite que le sport peut être un de ces moyens, parmi d'autres, de se réapproprier les espaces publics urbains.

# LES PRATIQUES SPORTIVES EN VILLE

Dans ce contexte d'urbanisation incessante, il est logique de voir de plus en plus de pratiques physiques et sportives se développer dans nos espaces urbains. De plus, on assiste depuis une trentaine d'années au développement de pratiques « autonomes »<sup>1</sup> ou « libres »<sup>2</sup>, c'est-à-dire de disciplines qui se développent en dehors des cadres réservés à la pratique sportive officielle, en dehors des clubs et des institutions. Il n'est donc pas étonnant de voir émerger de nouvelles formes de pratiques sportives collectives et considérées donc comme libres des usages conventionnels.

<sup>1</sup> « *les performances sportives de rue* », Éric Adamkiewicz

<sup>2</sup> « *Les pratiques sportives des Français* », Patrick Mignon

<sup>3</sup> Institut National du Sport et de l'Éducation Physique

Patrick Mignon, sociologue à l'INSEP<sup>3</sup>, s'appuie sur les résultats des enquêtes de 1985 et 2000 sur les pratiques physiques et sportives des Français menées par l'INSEP pour évoquer les tendances et évolutions observées au niveau de ces disciplines. Tout d'abord, on peut relever que pour près de 89% des personnes interrogées, l'incitation première à la pratique de leur discipline est le plaisir. Cette volonté, parfois en opposition avec la dimension compétitive des clubs et associations, peut être une des explications du développement des activités autonomes.

L'une des particularités de ces nouvelles pratiques sportives est, qu'au contraire des sports dit « traditionnels », à la fois organisés et règlementés, elles s'auto-fédèrent autour de trois principes : « la beauté du geste, l'expérience et la mise en spectacle »<sup>4</sup>. Ces disciplines se développent autour d'un groupe qui va associé à cette pratique une manière d'être, un style de vie propre, ce qui va aboutir à la déclinaison de la pratique autour d'un style graphique, vestimentaire, un genre musical, des façons de parler, ce qui va produire un véritable sentiment d'appartenance. Une fois de plus, il est difficile de définir précisément ces pratiques, auto-régulés et évoluant

<sup>4</sup> « *Pratiques ludosportives urbaines sports émergents* »,

Guide pratique « Accompagner la création d'entreprise » - Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports - Janvier 2015

<sup>5</sup> « *Pratiques ludosportives urbaines sports émergents* », Guide pratique « Accompagner la création d'entreprise » - Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports - Janvier 2015

donc incessamment selon de nombreux critères (nombres de participants, lieux, matériaux etc). Cependant, le ministère en charge de la Jeunesse et des Sports, dans sa brochure<sup>5</sup>, classe ces activités selon un découpage par « familles de disciplines et par espaces de référence de pratique »<sup>5</sup>. D'après cette classification, on va notamment retrouver les sports de glisses (roller, skate), les pratiques déambulatoire (marche, course, vélo, parcours), les sports de balle sur surface réduite (basket ball, football) et les autres (échasses urbaines, frisbee, street-golf).

<sup>6</sup> « *les performances sportives de rue* », Éric Adamkiewicz

D'après Éric Adamkiewicz, maître de conférence spécialisé dans les questions d'aménagement touristique, récréatif et sportif, le développement de ces pratiques va poser des problèmes pour « certains acteurs institutionnels et quelques citoyens (qui) estiment que ces sites sont détournés d'une partie de leur fonction au profit d'un usage jugé plus ou moins "envahissant" »<sup>6</sup>. Au contraire, Éric Adamkiewicz émet l'hypothèse que « ces usages récréatifs concourent à les qualifier comme espaces publics, lieux de rencontres entre citoyens »<sup>6</sup>. Selon lui, ces nouvelles pratiques autonomes revendiquent une liberté et une visibilité qui n'était pas possible dans les activités traditionnelles. Il ajoute que « évoluer hors des installations sportives c'est revendiquer une relation individualisée avec l'espace urbain, et accepter de s'exposer au regard des autres. Accepter le regard et le jugement d'autrui c'est participer à la création de lien social en prenant le risque d'un écart par rapport à la neutralité et l'anonymat de rigueur dans l'espace urbain »<sup>7</sup>. Il ne semblerait donc pas que la dimension collective soit l'intention première de ces pratiques mais elle semble presque inévitable. En plus de ces liens créés entre citoyens, ces nouveaux pratiquants vont entretenir un lien tout particulier avec les espaces qui les entourent : « Le plaisir retiré de chaque expérience urbaine est ce qui les lie à l'urbain. Il existe, comme chez certains pratiquants d'activités de pleine nature, une communion avec l'élément qui crée le plaisir. »<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Ibid.

En d'autres mots, ces nouvelles pratiques autonomes semblent aller dans le sens d'une réappropriation de l'espace public urbain. De plus, si l'image, le geste et la performance accomplis prennent une grande importance dans ces disciplines, la fina-

<sup>8</sup> doctrine philosophique grecque selon laquelle la recherche du plaisir et l'évitement du déplaisir constituent l'objectif de l'existence humaine.

<sup>9</sup> « *les performances sportives de rue* », Éric Adamkiewicz

lité ne semble pas être le spectacle mais « l'hédonisme<sup>8</sup> » individuel qui né notamment de l'étroit lien entretenu entre les sportifs et leur espace d'expression. Enfin Éric Adamkiewicz conclue en affirmant que « ces comportements appartiennent à une nouvelle culture urbaine où le plaisir individuel revendiqué comme tel peut être la source de regroupements ponctuels participant à la création de lien social parce qu'il s'expose au regard du passant dans l'espace public »<sup>9</sup>.





‘ \_\_\_\_\_ ’

## CONCLUSION

\_\_\_\_\_

Ce mémoire m'a permis de m'interroger sur l'évolution des valeurs transmises par le sport dans un contexte de médiatisation important du sport-spectacle où elles sont particulièrement remises en question. Ainsi, la pratique sportive appartient au monde du jeu, du ludique qui à notamment pour but initial de satisfaire son propre plaisir tout en respectant un cadre de civilité (en se pliant aux règles mises en places.) Le sport va ajouter au jeu une dimension physique et bien que les définitions actuelles du terme mettent en avant la dimension compétitive des disciplines sportives, la pratique en France, est toujours poussé principalement par des intérêts personnels de recherche de plaisir et de santé. Mais cette activité et toutes celles issues du jeu, en prenant une importance croissante dans nos sociétés contemporaines, vont naturellement attirer les convoitises économiques des investisseurs (marques, médias, états, particuliers). Le sport avec ces évolutions va devenir un secteur économique très important des pays développés et va donc faire peser des enjeux très lourds sur le sport professionnel notamment. Ces enjeux vont prendre d'autant plus de poids de par la médiatisation du sport qui va multiplier son impact en diffusant à grande échelle les retransmissions sportives. Cette diffusion à grande échelle du mouvement sportif prend d'autant plus d'importance avec le fait que les athlètes soient devenus des exemples pour la jeunesse. Cependant une pratique bien encadré peut nuancer l'exemple parfois néfaste que peut avoir le monde professionnel. C'est pourquoi, les politiques publics s'attachent à développer les activités physiques et sportives dans un cadre scolaire et extra-scolaire. Au delà des pratiques structurées, de nouvelles pratiques se développent dans nos espaces urbains. La population mondiale étant fortement répartie dans les villes – ce qui devrait continuer à évoluer dans ce sens – il semble nécessaire de se pencher sur ces nouvelles pratiques. D'autant plus que l'espace public urbain est soumis aux mêmes contraintes de privatisation et à certaines retombés négatives dues à l'investissement massif d'argent dans leurs domaines. Bien que ces pratiques soient profondément tournées vers une recherche de plaisir individuel, elles sont souvent pratiquées en groupe et créés du lien social de par la dimension spectaculaire que prennent ces pratiques en s'exposant au regard des autres citoyens.

Le sport induit donc des valeurs qui lui sont propres mais qui évoluent également en suivant le modèle de nos sociétés. Comme titré *le monde*, « Les valeurs du sport, si elles existent, sont entre les mains de nos enfants ! » et il incombe donc à tous les amateurs de sports, éducateurs ou enseignants de transmettre les bons exemples et les justes valeurs du sport.

Mes recherches et mon projet de diplôme se développent ainsi autour de ces nouvelles pratiques, qui vont notamment pouvoir réunir à la fois, l'action de se réapproprier l'espace public et la dimension collective qui permet de créer du lien social. Pour cela, j'ai décidé de travailler sur la dimension spectaculaire de ces pratiques autonomes, en réalisant des recherches autour d'un dispositif de production d'aires de jeux éphémères, mobiles et interactives réagissant à la pratique sportive. Techniquement, la projection d'une aire de jeu lumineuse sur n'importe quel élément de l'espace, qui s'y prêtrait à travers un « pico projecteur » et qui réagirait avec un certain nombre de capteurs repérant les mouvements ou actions liés à la pratique sportive. L'enjeu de mon projet serait de repenser certaines pratiques avec les nouveaux outils technologiques mis à notre disposition. Non pas dans le but de surveiller que le sportif se plie à la règle ou d'améliorer l'arbitrage, mais afin de repenser la pratique de la ville et du sport dans celle-ci.

# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES

### ADAMKIEWICZ Éric

*Les performances sportives de rue*

Les annales de la recherche urbaine, n° 79, Juin 1998, p. 50-57

### ANDREFF Wladimir

*SPORT (Histoire et société) - Économie*

Encyclopædia Universalis [en ligne].

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/sport-histoire-et-societe-economie/>

### CAILLOIS Roger

*Les jeux et les hommes*

Gallimard, 1958

### CUCCOLI Rosarita

*La presse sportive : le « miroir actif »*

Sport et media, n°11, Juin/Juillet/Août 2010, p. 14

### DI FILIPPO Laurent

*Contextualiser les théories du jeu de Johan Huizinga et Roger Caillois*

Questions de communication, n°25, 2014, p. 281-308

### GASNIER Arnaud

*De nouveaux espaces publics urbains ? Entre privatisation des lieux publics et publicisation des lieux privés.*

revue Urbanisme, Publications d'architecture et d'urbanisme, 2006, pp.70-73.

**GUILLOU Sophie**

*L'enfant au spectacle du sport*

en jeu une autre idée du sport, n°424, Mars 2009 p. 9-14

**HUIZINGA Johan**

*Homo Ludens*

Traduit du néerlandais par Cécile Seresia

Éditions Gallimard, 1951

**LAGRUE Pierre**

SPORT (Histoire et société) - Sport et argent

Encyclopædia Universalis [en ligne].

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/sport-histoire-et-societe-sport-et-argent/>

**LE BRETON David et SCHMOLL Patrick**

*Présentation et Sciences du jeu : état des lieux et perspectives*

Revue des sciences sociales Jeux et enjeux, N° 45, 2011

**LECOU Robert**

*Le sport à l'école et le sport scolaire*

Rapport parlementaire établi par Robert Lecou

**LEFÈVRE B. et THIÉRY P.**

*Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France*

Bulletin de statistiques et d'études, n° 10-01, Ministère des Sports, décembre 2010

**RIEU Michel**

*La santé par le sport : une longue histoire médicale*

La revue pour l'histoire du CNRS [En ligne], 30 novembre 2012,

**ZARKA Raphaël**

*La conjonction interdite*

Éditions B42, 2011

## VIDÉOS

**ROBINEAU Sylvain**

*Qui sera le maître ?*

2010

**CASTAIGNÈDE Frédéric, RIBO Jean-Christophe et LABORDE Benoît**

*Les villes du futur*

série documentaire arte, 2014

**DELEU Xavier et KELLERMAN Yonathan**

*sport le revers de la médaille*

documentaire arte, 2014

## SITES

**academie-sports.com**

**article11.info**

*Storytelling, tronçonnages et peopolisation : petit inventaire du sport à la télévision*

Octobre 2008

[http://www.article11.info/?Storytelling-tronconnages-et#a\\_titre](http://www.article11.info/?Storytelling-tronconnages-et#a_titre)

**FLEURY Antoine**

*Espace public*

<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>

**GUIEN Laura**

*Pourquoi le football continue d'attirer les foules malgré les scandales ?*

Février 2013

<http://www.slate.fr/story/68385/football-corruption-scandales>

**Inserm.fr**

*Activité physique*

Février 2015

### **MIGNON Patrick**

*Les pratiques sportives des Français*

[http://www.scienceshumaines.com/les-pratiques-sportives-des-francais\\_fr\\_12782.html](http://www.scienceshumaines.com/les-pratiques-sportives-des-francais_fr_12782.html)

### **sports.gouv.fr**

*Pratiques ludo-sportives urbaines sports émergents*

Guide pratique « Accompagner la création d'entreprise »

Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports, Janvier 2015

<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/fichpratiqludosportiv-vdef-ok2.pdf>

### **vie-publique.fr**

*Le sport pour tous : une mission de service public*

### **WOLTON Dominique**

*Espace public*

[www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67](http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67)

# REMERCIEMENT

Je souhaite remercier toutes les personnes ayant participées de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

Merci notamment à l'équipe enseignante qui m'a accompagnée dans le développement de ma pensée tout au long de ce travail.

Merci également à mes camarades pour leur bonne humeur et leurs conseils.

## TYPOGRAPHIES

Blanch - Albert Estruch, 2012

Minion Pro - Robert Slimbach, 1990

## PAPIERS

Clairefontaine, DCP ivoire, 100g

Canson, Vivaldi vert, 200g

## ÉDITIONS

Format A5

Imprimé à Marseille

Avril 2015